



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU ELARGI DU COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 14 octobre 2022

Présents :

AMARANTHE-HORTH Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **MIJDT** Alain, **NELSON** Antoine, **REVOUX** Christophe, **VICTORIN** Thierry.

Absents excusés :

AGESILAS Frantz, **BELLONY** Rollin, **CLAU** Gilles, **DEDE** Dominique, **DANGLADES** Max, **DIMANCHE** Corine, **GOLITIN** Emané, **JEAN-MARIE** Steve, **LONG** Rina, **PAPAYO** Mickle, **TORVIC** Fabrice.

La séance débute à 19h00 précises en présence du Directeur Technique Régional, Monsieur Christophe **ADAM**.

1. Validation du PV de carence de la réunion du vendredi 7 octobre 2022

Validé à l'unanimité des membres présents.

2. Validation du PV du Comité Directeur du vendredi 23 septembre 2022

Validé à l'unanimité des membres présents

3. Référent RSO

Le président, Marcel **BAFAU** informe les membres du rôle du dispositif RSO qui joue un rôle fondamental sur les problématiques sociétales du football.

Monsieur Fabrice **TORVIC**, en qualité de membre du comité directeur assiste au séminaire qui s'est tenu du 13 au 14 octobre 2022, à la FFF sur les thématiques suivantes :

- ✓ Lutte contre les discriminations
- ✓ Le vivre ensemble
- ✓ Protéger les licenciés
- ✓ Téléthon foot-Mobiliser foot pour 2022

Après échanges et discussions,

Sur proposition du président,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

VALIDE les référents RSO de la LFG :

- ✓ **SANON** Fleurimont, chef de projet
- ✓ Christophe **ADAM**, membre ETR
- ✓ Fabrice **TORVIC**, membre élu.

4. Point sur le recrutement du CTD-DAP ouest

Les entretiens pour le poste du CTD-DAP ont été menés par :

- le président de ligue Marcel BAFAU,
- le DTR, Christophe ADAM et
- le Coordinateur Technique Outre-Mer de la F.F.F, Nicolas BOURDIN.
- le DTN Adjoint Mr Patrick PION

Le candidat retenu est Monsieur KLOETZEN Arnaud. Il débutera à son poste au sein de la ligue, à la mi-novembre 2022.

Le Président souligne la difficulté à attirer dans notre département des candidats compétents et volontaires.

5. Point commission financière

Le président, Marcel BAFAU, rappelle les missions de contrôle et de suivi de toutes les opérations ayant un lien avec les finances de la LFG.

Il fait un point très précis sur la situation financière de la ligue et des travaux toujours en cours menés par la commission financière.

Il rappelle que la commission financière est composée du trésorier général, du secrétaire général et de la directrice administrative et financière. Les deux premiers vice-présidents et la trésorière adjointe y sont également invités.

6. Point sur la sélection des Yana Dokos

Le prochain regroupement de la sélection est fixé du 21 au 23 octobre 2022, à Sinnamary, dans le cadre d'un partenariat avec la mairie de Sinnamary.

La sélection de Guyane est qualifiée pour la Ligue des Nations de la Concacaf et est première de son groupe devant le Guatemala, la République Dominicaine et Belize.

Les prochains matchs sont programmés selon le calendrier suivant :

- ✓ Le jeudi 23 mars 2023 : Guyane -République Dominicaine, au stade Edmard Lama de Rémire-Montjoly
- ✓ Le lundi 27 mars 2023 : Guatemala – Guyane, au Guatemala.

7. Coupe « VYV » 2022

Le secrétaire général, Antoine NELSON fait un point sur la situation de la compétition de la Coupe VYV, en Guyane.

Match aller :

20/08/2022 : ASU Grand Santi - Etoile de Matoury 2-2 (0-3)

07/10/2022 : US Matoury - Loyola OC 1-1

Match retour :

30 /11/2022 : Loyola OC -US Matoury, au stade Edmard Lama à Rémire-Montjoly

04 /12/2022 : Etoile de Matoury - ASU Grand Santi, au stade Daniel Sinaï à Matoury.

La Finale régionale est prévue le 15 ou le 17 décembre 2022.

Et, la phase inter régionale se déroulera en Guadeloupe, du 18 au 22 janvier 2023.

8. Demande d'entente AJ STGEORGES (intervention SG).

VU le courrier de l'AJ saint-Georges et de Yana Sport Elite reçu le 23 septembre 2022 au secrétariat de la ligue, demandant la prise en compte d'une entente entre leurs deux clubs pour participer aux championnats U13, U15, U17 et U19,

Conformément à l'article 39 bis des règlements généraux de la F.F.F,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider l'entente AJ Saint-Georges Yana Sport Elite dans les catégories susmentionnées, pour la saison 2022-2023.

9. Demande d'entente équipe féminine AS ETOILE DE MATOURY/ASC SOULA

VU le courriel de l'AS Etoile de Matoury en date du 6 octobre, demandant la prise en compte d'une entente entre leurs deux clubs pour participer aux championnats féminins séniors et U18,

Conformément à l'article 39 bis des règlements généraux de la F.F.F,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider l'entente AS Etoile de Matoury /ASC Soula dans la catégorie féminine séniors et U18, pour la saison 2022-2023.

10. Validation du plan de formation de la CRA

Après présentation du plan de formation par Monsieur Thierry VICTORIN,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider le plan de formation de la Commission Régionale de l'Arbitrage, pour la saison 2022-2023.

11. Validation modification des calendriers

Sur proposition de la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider les modifications portées aux calendriers de régionale 1 et de régionale 2.

12. Validation du stade du 7ème tour de la coupe de France

Après un rappel du secrétaire général, Antoine NELSON de l'article 6 du règlement de la coupe de France sur l'organisation matérielle des rencontres et sur le classement exigé du terrain à compter du 7ème tour,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de programmer le 7ème tour de Coupe de France le dimanche 30 octobre 2022, à 15h30, au stade Omnisports de Sinnamary.

13. Validation du projet de développement du football féminin

Après présentation du projet de développement du football féminin par Madame Armide AMARANTHE-HORTH,

Après échanges de points de vue et discussions,

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

DECIDE de valider le projet de développement du football féminin.

14. Remarques du CD sur le cahier technique 2022/2023

Le Directeur Technique Régional, Monsieur Christophe ADAM prend en compte les remarques des membres du comité directeur :

- Diffusion du calendrier de formation dès le mois de juillet
- Mise en place de formations sur tout le territoire et à la demande des clubs (formation décentralisée en fonction de la disponibilité des techniciens)

15. Bilan de la saison 2021/2022 au niveau technique

Le Directeur Technique Régional, Monsieur Christophe ADAM présente de façon précise et détaillée le bilan de la saison 2021-2022 au niveau technique, tant sur les points forts que sur les difficultés rencontrées :

- Le développement des animations de la pratique (DAP)
- La formation
- Le parcours de performance fédérale (PPF)
- L'équipe technique régionale (ETR)

16. Validation des Responsables de sélections de jeunes, féminine senior et U20 féminines

Le Directeur Technique Régional, Monsieur Christophe ADAM souhaite reporter ce point de l'ordre du jour car il est dans l'attente d'informations sur le cadre juridique des responsables des sélections de jeunes.

17. Inter ligues Antilles/Guyane U15F, U16/U17G, U14 G et F (intervention DTR).

Les inter ligues U15F se déroulent en Guyane du 26 au 28 octobre 2022, à Sinnamary.

Trois filles de notre ligue sont concernées par les inter ligues U14F qui se dérouleront sous forme de stage au mois d'avril, en France.

18. Présentation du déroulement de la saison pour le football d'animation et calendriers (intervention DTR).

L'objectif fixé est de 16 plateaux par saison.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h25.

Le Secrétaire Général

A. NELSON

Le Président

M. BAFAU